Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260918-100926DELIB21-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT EXCUSÉ : M Pascal FRENDO.

Mme LE ROLLAND Florence donne procuration à Mme Isabelle ANDRÉO
M Michel OLÉRON donne procuration à Mme Lydie RAMEZ

Secrétaire de séance : M Pascal GODEST.

Délibération 21 — DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la nécessité de procéder à un réajustement budgétaire sur le budget commune pour écritures budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Investissement :		
Dépenses 204181 étude faisabilité panneaux photovoltaïques		800.00 €
Dépense 231-117 voirie 2025		22 600.00 €
Dépense 231-98 aménagement parking église		5 500.00 €
Dépense 2188-99 Clôture au terrain de football		4 050.00 €
Dépense 2188-123 aménagement nouveau dépôt		10 000.00 €
Dépense 2183-78 informatique mairie		3 050.00 €

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260918-100926DELIB21-DE

Dépenses 231-119	40 000.00 €	
Dépenses 231-121	6 000.00 €	
Fonctionnement		
Dépense 618 numérisation des actes d'état civil		3 500.00 €
Dépense 65888	3 500.00 €	

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY



Secrétaire de séance
M Pascal GODEST



Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 16 9 2026

